

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AOUT 2010

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire.

Etaient présents : COUILLEROT Denis / GUILLEMIN Daniel / JANNIN Pierre / NICOLAS Nathalie / ESTIGNARD Isabelle / VOISIN Anne Marie / COTTIN Eric / BAYARD Jean Marc // BOULET Françoise/ PRUDENT Raymond/ GUIAUD Marcel/ DALLOZ Marie Claude

Absent : RIVOIRE Yves

ORDRE DU JOUR : ASSAINISSEMENT TRANCHES 3 ET 4 : suivi des travaux et avenant  
TRAVAUX DE VOIRIE ET FOSSES : suivi des travaux  
COMPTE RENDUS DIVERS (Cantine, Seillette, Ecole....)  
TRAVAUX EN COURS  
COLOMBARIUM  
PREPARATION PAELLA 15 AOUT  
*QUESTIONS DIVERSES*

ENTEND le compte rendu de la précédente réunion qui avait eu lieu le 22 juin 2010.

### ASSAINISSEMENT TRANCHES 3 ET 4 : suivi des travaux et avenant

Les travaux sont presque terminés (reste 3 branchements à réaliser) L'enrobé sera posé après le 19 août. Un avenant sera établi pour la pose supplémentaire d'enrobés

TRAVAUX DE VOIRIE : besoin de mettre des cailloux dans différentes dessertes.

Prend connaissance d'un courrier de Monsieur JOUVET demandant le curage des fossés et de Monsieur CHRETIEN demandant la réfection du chemin « Champ Gatty » aux morêts et curage des fossés.

Un courrier sera adressé à l'entreprise ETCTP pour la remise en état du fossé « Rue de l'Etang » à la Chaigne.

Le bicouche de la rue des pommiers sera refait jusqu'au bout. L'entreprise s'étant arrêtée avant la fin du chemin.

### COMPTE RENDUS DIVERS :

CANTINE : suite à la démission de tous les membres du bureau le 20 avril 2010 ; une réunion a eu lieu le 29 juin 2010, un nouveau bureau a été reformé avec Philippe GAUTHIER et 7 autres membres. Une nouvelle réunion aura lieu début septembre 2010. Pas d'information en mairie concernant la constitution du nouveau bureau

SEILLETTE : Après réunion du 30 juin : L'association ASMEAU (Association pour la Mutualisation des Moyens en Eau) 71 remplace le syndicat mixte et regroupe 5 syndicats d'eau. Le Conseil Général a un droit de regard sur le dossier et souhaite que d'autres syndicats se rallient à ASMEAU 71 (mise en place le 01 mai 2010)

4 opérations de renouvellement ou de continuité prévues en 2010 :

Montcony – Le Fay (conduite en plein champ et remettre en bordure) – Serley (conduite en amiante et ciment qui sera remplacée par PVC) – Saillenard (continuité des travaux en vue de la construction de 4 maisons) coût des travaux pour 2010 : 200 000 e

Bien donner nos travaux pour 2011 pour extension éventuelle ou renouvellement

Bentazone : Un souci sur cet herbicide qui est très soluble et qui traverse la nappe et rejoint les puits. Des filtres charbon de bois seront installés, 50 ha (dossier à SAFER) autour des puits sont en rachat auprès des agriculteurs. Après rachat, une convention sera signée avec les agriculteurs lors de la location des terrains. Ce produit est utilisé principalement sur le soja, maïs et tournesol.

Pour les travaux d'analyse, une participation de 17.00 e sera payée par le client pour 120 m3.

Actuellement, le prix facturé pour 120 m3 est de :

Chalon : 215.00 e

Montceau les Mines : 315.00 e

ECOLE :

Le conseil d'école a eu lieu le 25 juin 2010. Suite au compte rendu une réponse a été faite par Madame le Maire et sera donnée à toute les personnes concernées début septembre ;

Pour Beaurepaire :

Mme MAZIER demande l'aménagement de la cour de l'école sur de moyen ou long terme afin de faire une piste cyclable. Pour cela, il y a lieu d'enlever tous les cailloux, un arbre et les racines. En fait, de mettre la cour à plat.

Ma réponse : Financièrement, c'est impossible même sur du long ou moyen terme. Que les cailloux sont là et, resteront là car, des rondins ont déjà été acheté et consolideront les cailloux.

Mme GOURILLON demande l'aménagement de la zone gazon à savoir de la mettre à plat afin qu'elle puisse emmener ses enfants faire du sport. Pour se rendre au stade, c'est trop dangereux et, parfois, ont trop de choses à transporter. L'éloignement du stade par rapport à l'école étant en cause

Ma réponse : Je ne comprends pas votre demande car, le stade est à proximité.

Mr GUILLEMENEY : dit qu'ils ne peuvent pas sortir les vélos en raison des cailloux et des racines.

Ma réponse : Pourquoi avoir demandé à Noël des vélos alors ?? Les racines ne poussent pas en 6 mois !!!

Par contre, ils ont oublié de dire dans le compte rendu qu'une demande de réfection des toilettes a été demandée et que ce sera fait. J'ai indiqué que mon conseil et moi-même en avions assez d'entendre parler de ses cailloux et du sable.

Qu'un anti pincement sera de nouveau remplacé car usé depuis 2008.

Sur le parc des cailloux qui seront entourés de rondins, les parents d'élèves offrent des jeux homologués d'une valeur de 1 500.00 e. Remerciements à l'association.

**TRAVAUX EN COURS :**

Stade : Travaux en cours. Pose des filets. Du retard lors de la pose des filets en raison des pièces livrées non compatibles avec celles commandées. La barrière du stade actuelle serait à rénover. Repeindre abri bus. Remerciements à Philippe OUDOT pour le prêt des barrières.

Salle de Conseils : l'évier et le chauffe eau ont été installés par L'entreprise IMTC .

Local associatif du marché couvert : Attendre avant de finaliser pour mettre plan de travail. Un règlement du local a été mis en place avec copie à toutes les associations.

Salle des Fêtes : 3 devis ont été demandés pour rénovation.

Bibliothèque : Un devis a été demandé pour l'installation d'étagères supplémentaires .La bibliothèque sera installée à la place du bureau des admr en limitant au maximum les frais d'aménagement.

**PROJET COLOMBARIUM :**

Devis signé avec l'entreprise GRANIMONT qui l'installera avant la toussaint.

La réfection des murs et du sol seront faits avant

PREPARATION PAELLA 14 AOUT : elle se fera sous le marché couvert. ( 24 bénévoles sont candidates pour la paella) .Un nouveau jeu pour les enfants sera installé en plus du manège. Les feux d'artifice auront lieu le 14 aout au stade. Le 15 auront lieu les puces, la messe en plein air, la fête foraine, un concert à l'église et le tournoi de football

Questions diverses

Bois: Le conseil accepte de mettre la parcelle 20 de la forêt communale en régénération. Madame le Maire en fait part à Monsieur LIOTARD

Poteau rue des pommiers : Une nouvelle demande (cette fois par LRAR le 1<sup>er</sup> juillet 2010) a été formulée auprès de France Telecom pour le déplacement de la ligne afin de pouvoir ôter le poteau. La sécurité en dépend.

Tennis : un joueur demande le ré agréage du terrain ou rebouchage de certains trous. Des cailloux sont lancés sur le court. Un balai a été acheté et un mot d'explication a été mis au tennis.

Etude différentes demandes d'alignement : Mrs JACQUINOT ET DONNARAY : les travaux sont conformes aux arrêtés.

Relevé poteau incendie : étudie le compte rendu de la visite de contrôle des poteaux d'incendie

Lotissement Les Pommiers : Un dossier a été expédié à la DDE pour avis. (possibilité de constructions ?)

Chemin rue de l'étang à la Chaigne : Un courrier a été établi à Monsieur Guillot le 25 juin 2010 afin d'élaguer la haie en raison de la visibilité. Ce fut fait la semaine suivante. Un courrier de remerciements leur a été adressé. L'information a été communiquée à Mr et Mme PACOREL

Problème de bruit route de bourgogne : En cours de dossier. Son avocat tente de trouver une solution à l'amiable avec notre avocat MMA. Apparemment, Mr BUFFET souhaite un arrangement à l'amiable car, les bruits sont désormais très espacés.

Permanence adjoints : durant les congés de la secrétaire du 9 au 31 août 2010, une permanence des adjoints (Mr GUILLEMIN et Mme NICOLAS) aura lieu le lundi après midi et samedi matin. Madame le Maire peut être jointe.

SENS UNIQUE rue du 19 mars 1962 : une enquête a été réalisée auprès des habitants de la rue. 11 réponses non et 8 oui pour un sens unique. La rue restera à double sens . 6 familles n'ont pas répondu.

Personnel communal : les horaires de Madame CATANESE Valérie changeront à la mairie à compter du 1 septembre 2010 en raison de son embauche au SIVOS Beaurepaire Saillenard de 11 h 50 à 15 h.. Elle Travaillera du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 à la commune

Etudie un devis de l'entreprise CEGELEC pour enfouissement d'une ligne au lot des morêts. Un complément d'information sera demandé pour la prise en charge de cette dépense

Est informée de la visite du service des archives de Macon à la mairie. Des documents ont été emportés pour assurer une meilleure conservation.

Un appartement sera à louer à la cure à compter du 1 octobre 2010-

Prend connaissance d'un courrier de remerciements suite au mariage de Monsieur et Madame Eric COTTIN et remerciements à Monsieur PRUDENT Raymond de sa carte estivale

Des panneaux d'arrêt de bus seront installés à proximité de la mairie

Etudie la proposition de vente d'un terrain route de fontainebrux pour une prochaine lagune.

Nomme Madame Nathalie NICOLAS déléguée auprès de la population pour l'installation de la télévision numérique.

Suite au décès de David PETIT, la famille remercie le conseil de leur geste

Inauguration Place Michel Henriot : Madame le Maire propose suite à une demande de Monsieur Pierre JANNIN en 2008 à ce que la place soit inaugurée Michel HENRIOT car le précédent conseil était à l'origine  
Une partie du conseil demande un délai de réflexion.

Epicerie : Casino recherche un local ou un terrain pour s'installer et faire étude. Il est demandé à Madame le Maire d'avoir plus de renseignements et éventuellement de rencontrer les personnes

